



## Changement de nom et date de naissance

Par **franklin92**, le **25/07/2013** à **12:53**

Bonjour, il y a 40 ans, pour venir travailler en France, j'ai changé mon nom et ma date de naissance.

Aujourd'hui je suis à la retraite et souhaite reprendre mon nom de naissance. Quelles sont les démarches à faire et les documents à fournir ainsi que les délais. [fluo]merci[/fluo]

Par **amajuris**, le **25/07/2013** à **23:55**

bjr,

si vous changez de nom et de date de naissance,

vous allez perdre tous vos droits en particulier votre retraite puisque ceux-ci ont été acquis sous un autre nom.

comment allez-vous prouver que cette nouvelle identité est vraiment la vôtre.

cdt

Par **franklin92**, le **26/07/2013** à **16:17**

Bonjour et merci,

Par un document officiel du Maroc (pays d'origine).

Pour la retraite : la date de naissance a été diminuer de 2 ans. Donc je suis plus réellement plus vieux que ce qui est indiqué sur ma carte de séjour.

Par amajuris, le 26/07/2013 à 16:24

bjr,

ce document officiel indique votre véritable identité avec votre vraie date de naissance et que celle que vous avez utilisée est une erreur de la part de l'administration marocaine.

mais comme vos droits à la retraite ont été acquis sous un autre nom, vous ne pourrez pas toucher votre retraite sous votre véritable identité.

il existe un principe en droit français et dans d'autres droits qui dit que la fraude corrompt tout. ce qui signifie que tous les droits obtenus par la fraude sont nuls.

cdt